



VILLE DE
Monts

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le Mardi 16 avril 2024 à 20 h 00
à l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2024

- 1 - **DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- 2 - **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**
 - 2-1 Désignation de représentants de la Commune auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre
- 3 - **ENSEIGNEMENT**
 - 3-1 Organisation des rythmes scolaires - Rentrée 2024
- 4 - **ENVIRONNEMENT**
 - 4-1 Identification des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)
 - 4-2 Demande d'autorisation de défrichement, parcelles BN 11 et BN 12, prairie de la Fontaine de Monts
- 5 - **FONCTION PUBLIQUE**
 - 5-1 Création d'un emploi non-permanent pour accroissement saisonnier d'activité
 - 5-2 Mise en place du délai de préavis dans le cadre du droit de grève
 - 5-3 Modifications régimes des astreintes
- 6 - **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**



Le Maire,
Laurent RICHARD